

## DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT POUR LES PROVINCES,

Ottawa, 6 mai 1871.

MESSEURS,—J'ai l'honneur de vous transmettre une commission sous le grand sceau qui vous autorise à traiter collectivement avec les sauvages Saulteux et du lac Seul de la nation des Ojibbeways, pour la cession de leurs terres.

Ces terres sont supposées s'étendre depuis la décharge du lac Supérieur jusqu'à l'angle Nord-Ouest du lac des Bois, et de la frontière américaine à la hauteur des terres d'où les cours d'eau se dirigent vers la baie d'Hudson.

L'un des buts du gouvernement, en cherchant à obtenir la cession de cette étendue de pays, est de faire que la route maintenant en voie d'exécution depuis la baie du Tonnerre jusqu'à Manitoba soit sûre pour le passage des immigrants et des voyageurs du Canada. Il veut aussi ouvrir à la colonisation toute partie de cette étendue propre à la culture et à toute autre exploitation profitable.

Comme les versions sont très différentes quant à l'étendue des terres arables dont il pourrait retirer un revenu, le gouvernement devra s'en rapporter à votre jugement en fixant le prix de la cession. De grands pouvoirs vous sont confiés, et en les exerçant vous ne devez pas perdre de vue que le gouvernement est responsable envers le parlement et le pays de l'emploi à la fois judiciaire et économique des fonds et approvisionnements laissés à votre disposition. Vous ferez tous vos efforts pour obtenir la cession de ces terres à des conditions aussi avantageuses que possible au gouvernement, et cela tout en vous gardant même d'employer à cet objet toute la somme plus bas mentionnée, à moins qu'il soit impossible de faire autrement.

Le nombre des sauvages que l'on dit habiter cette contrée est porté à environ 2,500, et le chiffre maximum que vous êtes autorisé à donner est de douze piastres par année par famille de cinq, avec le pouvoir discrétionnaire d'ajouter de petites sommes quand les familles excéderont ce nombre. En fixant cette indemnité, il ne faut pas perdre de vue qu'elle ne saurait manquer d'influer beaucoup sur les arrangements que vous aurez à faire ensuite avec les tribus plus à l'ouest.

Le ministre des finances se mettra en rapport avec la compagnie de la Baie d'Hudson pour vous fournir les fonds jusqu'à concurrence de \$6,000, dont vous pourrez avoir besoin pendant le cours de vos négociations.

Il serait à propos que vous fussiez à Fort Francis pas plus tard que le milieu de juin, car c'est ordinairement vers ce temps que les sauvages se réunissent; mais afin d'être sûr qu'ils soient réunis en grand nombre le mois prochain, M. le commissaire Pether, après réception de cette lettre, enverra des messagers pour leur donner avis de la réunion proposée. Toutes les provisions ou présents expédiés l'année dernière pour les sauvages, mais dont il n'aura pas encore été disposé, seront au service de vos négociations, et M. le commissaire Dawson est par la présente autorisé, avec la sanction du ministre des travaux publics, à acheter et à expédier au Fort Francis, d'aussi bonne heure que possible en juin, les provisions, vêtements, etc., que les commissaires voudront avoir pour faciliter leurs négociations.

Les vêtements de chefs et les pavillons fournis l'année dernière seront aussi à votre disposition, ainsi que quatre autres de ces vêtements que M. Dawson apportera avec lui.

Je transmets pour votre information copie de l'acte de cession négociée en 1850 par M. Robinson. Les terres ainsi cédées sont situées autour du lac Supérieur. On les dit riches en minéraux, et elles s'étendent jusqu'à la hauteur qui sépare l'étendue concédée du territoire de la compagnie de la Baie d'Hudson.

J'ajouterai que je tiens de bonne source que dans les anciennes provinces de Québec et d'Ontario, le plus haut prix payé pour les plus belles terres a rarement excédé quatre piastres par tête et par année pour la bande avec laquelle le traité a été fait.

Un autre point sur lequel je désire appeler votre attention, c'est qu'il faudra restreindre autant que possible le chiffre à payer en argent. On a représenté au gouvernement que de l'argent serait de peu d'utilité à la bande avec laquelle vous aurez à négocier, et que des pro-